

L'agence régionale de l'énergie

Émilie Moreau

▶ To cite this version:

Émilie Moreau. L'agence régionale de l'énergie. Sciences de l'information et de la communication. 1999. dumas-01739425

HAL Id: dumas-01739425 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01739425

Submitted on 21 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emilie MOREAU

MAITRISE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage

Stage effectué du 1 er juin au 31 juillet 1999 à l'Agence Régionale de l'Energie Nord Pas de Calais 50, rue Gustave Delory 59800 Lille

sous la direction de : Madame I.Tellier, responsable universitaire Madame M.Tison, responsable professionnel

LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST

Octobre 1999



99 \$ 27



REMERCIEMENTS:

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Pierre SACHSE, le Directeur de l'Agence Régionale de l'Energie Nord Pas de Calais, qui m'a accueillie pendant deux mois dans son établissement afin de participer à la mise en place du site Internet de l'Agence.

Je tiens aussi à remercier Madame Maryvonne TISON, responsable du centre de ressources et de documentation.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

TAITDADITATIANI	DACE 1
INTRODUCTION	PAGE 1

PREMIERE PARTIE: PRESENTATION GENERALE DE L'AGENCE

I- MISSION DE L'AGENCE	PAGE 2	
II- LE CENTRE DE RESSOURCES	PAGE 6	
III- DEFINITION DU STAGE	PAGE 9	

DEUXIEME PARTIE :ANALYSE DES BESOINS

I- INTERROGATIONS PREALABLES	
CONCERNANT LE CONTENU DU SITE	PAGE 10
II-LA DEMANDE	PAGE 11
III- LES BESOINS	
A BESOINS EXTERNES	PAGE 13
B BESOINS INTERNES	
1 ENQUETE SUR LES PRATIQUES	PAGE 14
INFORMATIQUES	
2 ENQUETE SUR LE SITE DE L'A.R.E	PAGE 16

TROISIEME PARTIE: PROPOSITIONS

I- ANALYSE DE SITES AYANT TRAIT A	
L'ENVIRONNEMENT	PAGE 19
A MINISTERE DE L'AMENAGEMENT	
DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	PAGE 21
FRANÇAIS	
B ARENE ILE DE FRANCE	PAGE 24
C UNITED STATES ENVIRONMENTAL	PAGE 28
PROTECTION AGENCY	
II- ARCHITECTURE DU SITE	
A ARBORESCENCE	PAGE 36
B DESCRIPTION DES RUBRIQUES	PAGE 37
III- PROPOSITION DE RUBRIQUE :	
A RECHERCHE DE LIENS	PAGE 44
B LIENS VERS D'AUTRES SITES	PAGE 46

AGE 56
AGE 59
AGE 60
4

INTRODUCTION:

J'ai effectué, du 1 er juin au 31 juillet 1999, un stage à l'Agence Régionale de l'Energie de Lille, dans le cadre de la maîtrise S.I.D. Ma tâche était au départ de penser à la mise en ligne des références du fonds documentaire du centre de ressources, dans la perspective de l'élaboration d'un site pour l'Agence Régionale de l'Energie. Cet objectif ayant évolué, j'ai pensé la conception du site de manière plus globale en ayant constamment à l'esprit la question suivante : comment conceptualiser ce projet, quelle démarche adopter, afin d'élaborer des propositions concrètes pouvant déboucher sur une réalisation matérielle ?

La première partie, qui est une présentation générale de l'Agence, expose la « mission » de celle ci, présente le centre de documentation ainsi que l'objectif du stage.

La seconde partie, qui tente de cerner les besoins, pose les questions relatives à la réalisation du site : quelles informations y faire figurer ? A partir de quelle demande ?,Questions qui supposent une analyse des besoins externes et internes à l'Agence.

La troisième partie tente de résoudre le problème en proposant une arborescence du site, réalisée grâce à l'analyse préalable de trois sites consacrés à l'environnement en général. Enfin est proposée une sélection de liens intéressants.

PREMIERE PARTIE: PRESENTATION DE L'AGENCE

I- MISSION DE L'AGENCE :

L'Agence Régionale de l'Energie a été créée en 1980, suite aux chocs pétroliers et ce à l'initiative du Conseil Régional. Son action porte principalement sur la maîtrise de l'énergie et la valorisation des déchets que ce soit dans les collectivités locales, l'habitat, le tertiaire, l'industrie ou l'agriculture.

L'Agence peut soit être sollicitée par les collectivités, PME, PMI etc. ou prendre l'initiative de les démarcher afin de les aider à réaliser des études, monter des projets, trouver des financements, dans le but de maîtriser les dépenses en énergie et aider à la valorisation et au recyclage des déchets. L'A.R.E est beaucoup mois sollicitée que l'A.D.E.M.E (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), qui a plus de notoriété, d'impact, de budget. Ceci lui permet cependant de prendre des initiatives et d'élaborer des projets novateurs. Par exemple en 1988-89, alors qu'aucune loi n'impliquait une telle démarche, l'Agence a contacté un élu de la commune de Dunkerque afin de lui proposer une étude pour un site de tri sélectif des ordures ménagères. Le projet a été mené à terme et réalisé, par la suite, dans d'autres communes.

La connaissance des textes législatifs permet d'acquérir de nouveaux « marchés » (le but de l'Agence n'est pas de générer de l'argent, ce n'est pas une entreprise), prendre des initiatives ou développer des projets déjà existants. Un exemple : la filière bois- énergie (qui permet d'utiliser le bois comme source de chaleur) utilise des Taillis à Courte Rotation (plantation de peupliers ou de saules) qui ont l'avantage d'arriver à maturité rapidement, d'être composés d'espèces à haute production et résistantes aux maladies .Parallèlement à cela est passée une loi qui stipule qu'en 2005, les stations d'épuration devront traiter l'azote et le phosphore. Or on a remarqué que ces éléments étaient bénéfiques pour la croissance des saules. Le but serait donc de rejeter les eaux usées sur les cultures de saules, que celles ci supportent sans problème (elles contribuent même à leur croissance). La contrainte de la loi sera donc transformée en quelque chose de positif.

Les axes d'intervention de l'A.R.E sont donc essentiellement :

- l'expertise, l'assistance technique, le conseil et le montage de projets.
 - l'aide au développement et à la recherche/développement.
 - la sensibilisation et l'information.

L'A.R.E intervient dans de nombreux domaines :

- Dans le domaine agricole : en privilégiant de nouvelles formes de production d'énergie : biomasse, bio- combustibles, carburants « verts »...
- Dans le domaine hospitalier, où des actions ont été menées en vu de récupérer les déchets de soin mais aussi en ce qui concerne la cogénération. L'Agence travaille également avec les PME-PMI grâce à la cogénération, procédé qui consiste à produire chaleur et électricité à partir d'un seul combustible, des économies d'énergie peuvent être réalisées. L'A.R.E apporte également son aide aux programmes de valorisation des déchets industriels et banals.

L'Agence Régionale de l'Energie est également impliquée dans plusieurs réseaux :

- dans le programme THERMIE, mis en place par la Commission Européenne, et qui est l'un des piliers de la stratégie de l' Union Européenne en matière de politique énergétique.
- dans le R.A.R.E (Réseau des Agences Régionales de l'Energie) qui fait partie du réseau OPET (avec 50 autres organismes) et qui est chargé de disséminer le programme THERMIE, par l'organisation de séminaires et d'actions en faveur d'une meilleure efficacité énergétique.

Personnel de l'Agence :

PRESIDENT:

Alain Pruvot

DIRECTION:

Directeur général : Pierre Sachsé

Directeur administratif et financier : Jean Michel Galand

SECRETARIAT:

Marie Christine Agon

Heidi Ben Mohamed

Anne Bousard

Sophie Danel

Lysiane Thieffry

DEPARTEMENT DECHETS:

Chef de département : Jean Louis Hardelin

Chargés de mission : Mathieu Derene

Catherine Jacquemart

Virginie Renard

DEPARTEMENT ENERGIE:

Chef de département : Véronique Heulard

Chargés de mission : Eric Cabarez

Serge Dumont

Jean Michel Fouquet

Gérard Leduc

Billy Vauquier

DEPARTEMENT AFFAIRES INTERNATIONALES:

Chef de département : Philippe Masset

Chargé de mission : Jean Michel Poupart

<u>DEPARTEMENT</u> <u>COMMUNICATION</u>, <u>DOCUMENTATION</u> <u>ET</u>

<u>INFORMATIQUE</u>:

Chef de département : Bertrand Lafolie

Chargée de communication : Marie Odile Vambergue

Documentation : Maryvonne Tison

Informatique: Hugo Fourdin

Comptable : Alain Goubet

II- LE CENTRE DE RESSOURCES:

Les activités de l'Agence Régionale de l'Energie génèrent une masse de documents importante. Afin de centraliser ces informations, un centre de documentation à été créé en mars 1994. Il répond non seulement aux besoins internes du personnel mais aussi aux demandes externes formulées par des collectivités, des associations, des étudiants... La responsabilité en fut confiée à Maryvonne Tison, l'actuelle documentaliste.

Fonds documentaire:

Le centre de ressources se compose des documents suivants :

- ouvrages spécialisés
- 34 périodiques généraux et spécialisés (1)
- 5 quotidiens (Libération, Le Monde, La Tribune, La Voix du Nord, Nord Eclair)
- 116 dossiers thématiques regroupant des articles de revues et journaux (2)
 - comptes rendus des travaux de l'Agence
- codes juridiques (environnement, déchets, énergies, directives européennes)
- documents de la FEDARENE (Fédération Européenne Des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement)
 - plaquettes (bois énergie, cogénération...)
 - revue de presse mensuelle « infos déchets »
 - lettres de l'Agence Partenaire Déchets Energie

- (1) voir annexes page I et II
- (2) voir annexes pages III (déchets) et VI (énergie)

Dans différents domaines :

- déchets (ménagers, industriels, agricoles, hospitaliers, automobiles...): prévention et traitement
- énergie : énergies renouvelables, technologies énergétiques, politiques énergétiques
 - environnement et insertion sociale

Les chargés de mission possèdent également dans leurs bureaux de la documentation personnelle se rapportant plus spécifiquement à leur objets d'études.

Traitement et diffusion de l'information :

La documentaliste dépouille la presse régionale et nationale afin d'en extraire les articles concernant les déchets. Ceux ci sont ensuite regroupés dans « Infos déchets », tiré à 150 exemplaires. Ce corpus est diffusé auprès des membres de l'A.R.E, des collectivités territoriales ayant passé une convention avec l'Agence dans le cadre de la collecte sélective ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration de l'Agence et de la commission du Conseil Régional.

La documentaliste réalise également « la revue des sommaires », comportant comme son nom l'indique les sommaires des magazines du mois en cours. Ce document circule dans le service et permet ainsi aux membres de l'Agence de gagner du temps, en évitant la consultation complète des revues.

Indexation des documents :

Les documents sont indexés sous Alexandrie selon différents critères :

- type de document
- cote
- date de parution
- titre

- auteur
- ISBN/ISSN
- nombre de pages
- référence (éditeur, bureau d'études...)
- commentaire/résumé
- descripteur

Pour les revues, l'indexation est quelque peu différente, elle s'effectue selon les critères suivants :

- nom abrégé
- nom étendu
- commentaire
- domaines (descripteurs)
- adresse (éditeur)
- pays d'origine
- côte
- circulation (identifiant, nom personne) pour les prêts.

Les articles intéressants sont photocopiés (les scanner nécessiterait un gain de place trop important) et gardés dans des dossiers thématiques. L'utilisation du logiciel se justifie pour l'indexation des autres documents (livres, plaquettes etc.) Alexandrie comporte de plus un module de gestion des abonnements.

III- DEFINITION DU STAGE:

L'Agence Régionale de l'Energie souhaite créer son propre site Internet. Elle considère être en retard par rapport à cet outil de communication. L'objet du stage portait en premier lieu sur une réflexion concernant l'aspect documentaire du futur site. Le problème s'étant trouvé vite résolu, puisque il est possible d'avoir accès à la base de données disponible sur Alexandrie via Internet, l'objet du stage s'est porté sur une réflexion globale concernant les différents problèmes que suscite la création d'un site, afin d'élaborer des propositions. Se concentrer sur le seul aspect documentaire du site me paraissait restrictif (ce n'est en effet qu'une partie du site et pas sa finalité, qui est plus d'être une vitrine), j'ai donc adopté un point de vue global en essayant de prendre en compte les vœux de chacun. La question principale était de savoir quelles étaient les informations les plus intéressantes à faire figurer dans le site. Cela suppose de connaître quels sont les besoins en information, aussi bien au niveau externe qu'interne. Ces interrogations ont débouché sur l'élaboration d'une arborescence détaillée du site de l'Agence Régionale de l'Energie, schéma réalisé de plus grâce à l'analyse de trois sites concernant l'environnement en général.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES BESOINS

I- INTERROGATIONS PREALABLES CONCERNANT LE CONTENU DU SITE :

Un certain nombre de paramètres entrent en ligne de compte lorsque l'on veut élaborer un site Internet. Se posaient les questions suivantes :

La demande : - de qui vient la demande ? Quel est le but de la création d'un site ? Pourquoi un site Internet et pas Intranet, afin de communiquer avec les autres Agences Régionales de l'Energie ?

Le public : - quel est le public visé ? Professionnels ? Grand public ? Y aura til plusieurs niveaux de lecture selon les publics ?

Le contenu : - quelles informations seront disponibles sur le site ? Sous quelle forme (textes, photos, graphiques...) ? Sur quels sujets ? Y- a t- il des éléments existants destinés à être reproduits (rapports, études...) ? Si oui, lesquels (confidentialité de certains documents) ? Qui se chargera de la rédaction des pages ?

Langues : - doit- on prévoir une ouverture sur l'étranger ? Un site bilingue, voire trilingue ? Quelles seront alors les langues utilisées ? Sur quelles parties du site porteront les traductions ?

Liens : - sur quels thèmes porteront les liens présents dans le site ?

Rubriques annexes : - quelles rubriques supplémentaires peut-on faire figurer (Forum, recherche, plan du site etc.) ?

Il faut aussi penser à la veille technologique du site, les informations présentes sur celui ci doivent être mises à jour.

D'une manière générale, pour être efficace et intéresser les internautes, le site doit éviter certains écueils : il doit être clair, lisible, agréable à parcourir, contenir des

informations pertinentes. La navigation doit être intuitive, le lecteur doit toujours savoir où il se situe. Le but étant bien sûr de donner à la personne qui consulte le site l'envie d'y retourner.

II- LA DEMANDE:

L'idée de créer un site Internet émane du département communication, documentation et informatique et de la direction. L'Agence Régionale de l'Energie souffre d'un manque de visibilité à l'intérieur de l'espace public. Son action n'est pas orientée vers le grand public, mais il serait néanmoins intéressant de développer des supports permettant à l'Agence de prouver l'utilité de son existence, la validité de son expérience. Son but est d'être une « vitrine », de représenter l'Agence. Il n'est pas envisagé de manière à répondre à des demandes en information précis, comme une base de données par exemple. La direction souhaite une dimension plus généraliste. L'Agence a édité pendant trois ans et demi son propre bulletin d'information, la Lettre Partenaire Déchets Energie, mais sa diffusion a été stoppée en avril 1998 (1).

Un site Internet permettrait donc à l'Agence de se faire connaître, de communiquer sur son action. C'est de plus un excellent support permettant d'établir des contacts avec d'autres entreprises, associations. Ce site entrerait dans une perspective globale de modernisation de la stratégie de communication de l'Agence. Etre présent sur Internet est devenu primordial, pour quelque entreprise que ce soit. L'effet de mode ne doit cependant pas faire oublier que l'élaboration d'un site suscite de nombreuses interrogations et une réflexion préalable. Un site raté peut s'avérer néfaste en terme d'image pour l'entreprise.

Le but est donc pour l'Agence de développer différents supports :

- un site Internet
- une plaquette présentant l'Agence, la précédente ayant été publiée il y a 4 ans
 - un bulletin d'information

(1) voir annexes pages VII et VIII

Ceux ci seraient lancés en l'an 2000, ce qui correspond de plus aux 20 ans de l'Agence. Le site est donc un élément clé dans l'organisation de la communication externe de l'entreprise.

Des réunions avec Pierre Sachsé, directeur et Bertrand Lafolie, responsable du département communication, m'ont permis de mieux cerner leurs attentes par rapport au projet. J'ai pu ainsi leur présenter mes idées sur le futur site, tout en prenant en considération leurs souhaits.

III- LES BESOINS

A Besoins externes:

On ne peut savoir précisément quels seront les utilisateurs du site. A en juger par les demandes d'informations reçues par la documentaliste, on s'aperçoit qu'il s'agit pour la plupart de demandes provenant de collectivités, d'associations et d'étudiants. Il aurait été trop long de contacter ces personnes afin de leur demander leur opinion sur la création d'un site pour l'A.R.E. Il m'a semblé plus intéressant de me concentrer sur la demande interne et les avis du personnel, plus aptes à juger de la pertinence des informations susceptibles d'être intégrées dans le site. De plus, les demandes externes concernent la plupart du temps l'envoi de documents sur des sujets précis. Le site Internet ne sera sûrement pas d'un grand secours pour ce type de requêtes, son but n'étant pas de reproduire les documents disponibles au centre de ressources.

Des annonces passées sur des forums concernant l'énergie et les déchets (très peu nombreux en langue française), n'ont donné aucun résultat significatif, un des forums ayant par ailleurs fermé (1). Je n'ai de plus pas reçu de réponses de l'autre forum, consacré à l'énergie (centre d'information sur l'énergie et l'environnement dont l'adresse est http://www.ciele.org/wwwboard.html). Les forums étrangers étaient de plus trop ciblés (énergie atomique etc.). J'expliquais dans l'annonce l'objet de mon stage et demandait aux internautes quelles étaient leurs sites favoris sur l'environnement, dans quel cadre ils étaient intéressés par ces questions, quels étaient les critères leur permettant de dire qu'un site est bien fait et ce qu'ils auraient aimé trouver dans un site comme celui de l'A.R.E. Cela m'aurait permis de situer plus précisément dans quel mesure le réseau peut être utile à des gens concernés par ces questions.

B Besoins internes:

Le personnel de l'Agence étant concerné par le site, il m'a semblé intéressant d'effectuer une enquête afin de déterminer quelles sont leurs pratiques informatiques et s'il y a un intérêt pour ces questions. (1) . J'aurais pu simplement m'entretenir avec le personnelle de manière informelle mais le réaliser une enquête permet de cibler des points précis et ainsi comparer les réponses d'une personne à une autre, et de dégager des tendances générales. Je suis allée à leur rencontre car distribuer les questionnaires est trop impersonnel et inintéressant : les réponses sont trop succinctes et une rencontre me permet de développer certains points. C'est de toute façon un procédé enrichissant au niveau relationnel et qui permet de s'intégrer. J'ai ainsi pu mieux connaître les membres de l'Agence, me renseigner sur leur travail, leurs objets d'études mais également présenter l'objet de mon stage.

1 Enquête sur les pratiques informatiques :

Il s'agissait de mieux cerner quels sont les besoins en information et également de pouvoir chercher des liens utiles vers d'autres sites, disponibles ultérieurement sur le site de l'Agence. J'ai interrogé 15 personnes pour cette première enquête.

- La question 1 (quels sont les domaines sur lesquels porte votre travail?) est difficilement quantifiable. Ce sujet a de plus déjà été évoqué lors de la présentation de l'Agence (première partie).
- Pour la question 2 (de quels types de renseignements avez-vous besoin dans vos activités?), on constate que 46% des réponses portent sur le thème de la législation, dont on a vu l'importance également dans la première partie. D'autres réponses m'ont été données mais elles sont individuelles: une personne a besoin de statistique (donc 15%), de renseignements sur les déchets des lycées (15%), les déchets hospitaliers (15%) etc. Personne n'a le

- même besoin en information, si ce n'est en ce qui concerne la législation.
- La question 3 (pensez-vous qu'Internet puisse être une source d'information utile pour vous?) recueille 73,3% de réponses positives, ce qui prouve qu'il y a un réel intérêt pour cette forme de communication. Une personne m'a précisé qu'elle se méfiait d'Internet à cause de la fiabilité des informations qui peut parfois être douteuse.
- 46,7 % des membres se servent du réseau quelquefois (question 4: vous servez vous du réseau dans le cadre de vos activités professionnelles quelquefois- régulièrement- jamais?). 40% ne s'en sert jamais et 13,3 % l'utilise régulièrement, ce qui ne représente que 2 des personnes interrogées. Les « nouvelles technologies » intéressent fortement le personnel, mais leur utilisation est restreinte. En effet, un seul poste connecté à Internet (l'Agence en compte 2) est disponible en accès libre. De plus le manque de temps et les recherches parfois fastidieuses et infructueuses peuvent décourager.
- Il y a donc peu de réponses à la question 5 (quels sont les sites que vous visitez le plus souvent?). En ce qui concerne les 2 utilisateurs réguliers, une personne consulte souvent des sites sur l'efficacité énergétique tandis que l'autre se connecte principalement aux sites du ministère de l'Aménagement du territoire ainsi qu'à celui de l'Assemblé Nationale, qui lui permet de télécharger des documents (textes de lois pénibles à lire à l'écran).
- Les moteurs de recherche (question 6) utilisés par les quelques personnes ayant un contact avec le réseau sont yahoo, cité 3 fois (20%), altavista, cité 2 fois (13,3%) et excite, cité une fois (6,7%). On constate une fois de plus la prédominance de yahoo et altavista qui sont, chez les utilisateurs occasionnels, les plus connus.

- Le service utilisé (question 7) le plus souvent est la messagerie (46,7 % du total en valeur absolue mais 100% des utilisateurs d'Internet). Celle ci permet de gagner du temps lors de l'envoi et de la réception de documents émanant des partenaires de l'Agence.
- 80% des membres souhaiteraient une formation expliquant les bases de la recherche sur Internet (question 8). On peut remarquer que les personnes se connectant régulièrement on eu leur premier contact à l'aide d'amis leur ayant expliqué la marche à suivre.

On peut donc déduire de cette enquête que la recherche à l'aide d'Internet intéresse fortement le personnel. Les freins à son développement sont des problèmes matériels, de temps et d'équipement.

C'est surtout le courrier électronique qui est utilisé mais les outils traditionnels de communication (téléphone, fax etc.) restent largement utilisés.

Les personnes se connectant sur des sites restent la plupart du temps fidèles à ceux-ci. Ils concernent principalement la législation, domaine en perpétuelle évolution :il est en effet important pour le personnel de l'Agence d'être au courant des dernières lois, des derniers décrets. Certains regrettent aussi le niveau de difficulté et d'approche des textes législatifs. Il serait donc intéressant de faire figurer dans le site de l'A.R.E des liens avec des sites traitant cette question. Ce doit être un problème que le personnel de l'Agence n'est pas seule à rencontrer. J'ai donc cherché des sites concernant ces questions, leurs adresses figureront dans le site, dans la rubrique « liens ».

2 Enquête sur le site de l'A.R.E:

Une deuxième enquête m'a permis de déterminer les attentes du personnel par rapport à la création du site. Il est en effet concerné par la question (1). J'ai réalisé 2

(1) voir annexes pages XI

enquêtes et pas une car celle ci est construite à partir de la première, notamment en ce qui concerne la question sur les liens avec d'autres sites.

J'ai interrogé 8 personnes de l'Agence. C'est peu par rapport au personnel total, mais des membres m'ont avoué de pas pouvoir m'être utiles car ne sachant pas quoi répondre (bien qu'ils soient intéressés par le projet). De plus l'été est une période de départ en vacances, ce qui ne facilite pas toujours les rencontres. Enfin certaines personnes sont souvent en rendez vous ou en déplacement à l'extérieur.

On peut tirer de cette enquête les observations suivantes :

- à la question que souhaiteriez vous voir apparaître sur le site de l'A.R.E? (question 1), 25 % des membres m'a répondu des courbes, histogrammes etc., 37,5% des conseils pratiques, 12,5% des bases de données (sur les déchets hospitaliers par exemple) et 25% avoue ne pas avoir d'idée.

- En ce qui concerne les sujets abordés (question 2), 100% pense qu'une présentation par thème est nécessaire, 87,5 % voudrait une présentation générale de l'Agence. Il faudrait pour 12 % insister sur la logique de réseau. et pour 25%, aborder la question de la relation de l'Agence aux institutionnels.

- à la question de la reproduction des rapports et productions écrites (question 3), 50% des membres répondent positivement à condition qu'il s'agisse de synthèses. 37,5% ne jugent pas cela utile et ce pour plusieurs raisons : manque de temps afin d'élaborer des synthèses de ces rapports, confidentialité de certaines informations. 12,5 % n'a pas d'avis.

87,5% des personnes interrogées souhaitent s'investir dans la production des pages (question 4), ce qui montre bien l'intérêt pour le site. 12,5 % ne le souhaite pas, ce qui ne représente en fait qu'une personne.

Tous les membres sont d'accord pour que leurs noms, prénoms et fonctions apparaissent dans le site (question 5). Pourront aussi figurer les adresses e-mail.

Tous les membres ont également trouvés pertinents les thèmes de liens que je leur ai proposés pour le site (question 6) et qui sont les suivants : autres agences régionales de l'énergie (seules deux agence ont leur site, rhonalpénergie et l'ARENE Ile de France, on retrouve leurs adresses dans la webographie en fin de rapport), organismes divers ayant un rapport avec les activités de l'Agence, sites sur la législation et sur l'environnement en général en France et à l'étranger. J'ai choisi ces thématiques en fonction des réponses données à l'enquête sur les pratiques informatiques

L'intérêt du site (question 7) est pour 25% de réaliser une « vitrine » de l'Agence. Les autres membres ont un peu de mal à cerner les enjeux liés à l'élaboration de ce site.

La 8^{ème} question qui n'en est pas vraiment une puisqu'elle permet aux membres d'apporter leurs suggestions, montre que 12,5% des membres souhaite que l'on insiste sur le fait que l'Agence œuvre surtout pour la région, 12,5% souhaiterait un comité de validation afin d'éviter les erreurs, 12,5% souhaiterait une version anglaise seulement pour les présentations générales. 25% pensent qu'il serait intéressant de faire un agenda ainsi que de faire figurer dans le site des documents à télécharger (12,5%). Le plus important est que 37,5% des personnes interrogées souhaite un site vivant, convivial, dynamique. Les infos contenues dans le site doivent être claires, synthétiques.

Le personnel souhaite évidemment, dans l'ensemble, un site original, qui se démarquerait de ce qui se fait habituellement dans les domaines qui nous concernent, sans pour autant perdre de vue une certaine simplicité.

TROISIEME PARTIE : PROPOSITIONS

I- ANALYSE DE SITES AYANT TRAIT A L'ENVIRONNEMENT :

L'analyse de sites existant concernant l'environnement peut nous aider à envisager le site de l'A.R.E. J'en ai visité un certain nombre et me suis concentrée sur la recherche de sites ayant un rapport avec les activités de l'Agence : sites sur l'énergie et les déchets, organismes partenaires de l'Agence (FEDARENE Fédération des Agence Régionales de l'Energie-, ARENE, ADEME etc.) mais également des sites généralistes sur l'environnement car ceux-ci traitent en général les questions de l'énergie et des déchets (MNE - Maison de la Nature et de l'Environnement Lille -, ministères de l'environnement en France et à l'étranger etc.). Il m'a semblé intéressant de retenir trois sites pour leur aspect généraliste et leurs différences de contenus et de forme. :

- le site du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement français,
- le site de l'ARENE Ile de France (Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement)
- le site de l'EPA (Environment Protection Agency).

Ce choix est motivé par les différences qui existent entre les informations que ces organismes cherchent à transmettre. Le premier est un site institutionnel, gouvernemental et généraliste, le second est plus axé sur des problématiques régionales (bien qu'étant ouvert) et le troisième permet de voir de quelle manière une puissance telle que les Etat Unis communique sur l'environnement en général.

L'élaboration d'une grille d'analyse, pointant des aspects précis, m'a permis de formaliser mes observations et de me fixer un cadre de référence (1). J'ai ainsi pu me concentrer sur des aspects précis, les différences entre les trois sites devenant ainsi plus nettes. Cette grille a été conçue à partir de grilles trouvées sur le Web.

Différents points sont abordés aussi bien en ce qui concerne le fond que la forme. Les principaux axes d'étude sont :

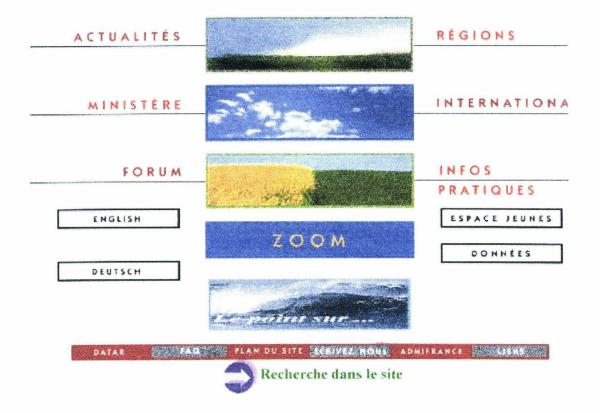
- les aspects graphiques du site
- les problèmes liés à la navigation
- la présentation générale du site
- le contenu informationnel

Je n'ai pas systématiquement repris ces critères dans les analyses qui suivent car il n'était pas toujours intéressant de les approfondir ou ils étaient contenus dans d'autres parties. Par exemple, dans le cas du site de l'ARENE, la partie intitulée « une navigation conviviale » prend aussi en compte l'analyse des éléments graphiques.

A Site du Minitère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement français : http://www.environnement.gouv.fr

1 Sobriété dans la présentation :

Il se dégage d'emblée de la page d'accueil une impression d'ordre et de sérénité dûe à l'organisation en quadrillage des éléments textuels et graphiques. Ces derniers sont de plus reposants à regarder (champ, ciel...). Deux photos sont cliquables et renvoient aux rubriques « Zoom » et « le point sur ». Les couleurs sont sobres, les titres des principales rubriques sont en rouge, ce qui saute immédiatement aux yeux. Les polices de caractères sont uniformisées, il n'y pas de surcharge visuelle quelconque, ce qui fait que l'accès à l'information est immédiat :

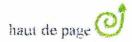


Une charte graphique précise (logo commun pour tous les ministères français...), respectée d'un bout à l'autre des pages fait qu'il y a une cohérence visuelle, une unité : les couleurs du logo du ministère se retrouvent dans les titres de rubriques ainsi que dans les icônes les précédants. Celles ci font référence au fameux @. On ne perçoit pas immédiatement à quoi les lettres employées font référence : e comme environnement ? m comme ministère ?





Ce n'est pas très clair, mais visuellement efficace. Cela donne de plus un côté « branché » au site. Il y a des indicateurs facilitant la navigation (retour en haut de page, à la partie précédente...), assez originaux pour ce type de site. Ces éléments sont précieux pour la navigation :





2 Le contenu informationnel :

Le site s'articule autour de 6 grands thèmes :

- actualités
- régions
- ministère
- international
- forum
- infos pratiques

Il est intéressant de noter l'élargissement de points de vues, que ce soit au niveau spatial ou au niveau de la diversification des contenus en fonction des publics et des langues. En effet, on trouve des informations relatives aussi bien aux régions, à la France qu'au reste de la planète. Le contenu des rubriques couvre une gamme d'accès varié, du spécialiste au grand public, en passant pas les « jeunes ». De nombreux aspects de l'environnement sont traités : on trouve des infos juridiques, des infos sur la qualité des eaux de baignade, l'agenda de la ministre ou encore des dossiers thématiques sur de nombreux sujets... Il y a de nombreuses ramifications, le plan du site est très long! On peut toutefois noter une certaine monotonie dans la présentation : il y a peu de photos, cela aurait pu aérer le texte. Celui ci est vert, ce qui cadre bien avec la thématique générale...

Les titres des rubriques laissent parfois perplexes, dans l'espace jeunes, on trouve des informations relatives aux cycles de l'eau. En quoi cela est ce plus adapté aux « jeunes » ? Les rubriques couvrent des sujets trop diversifiés pour pouvoir être résumés par un titre.

Il y a une volonté d'ouverture renforcée par les versions anglaises et allemandes (moins courant que la traduction anglaise). Celles ci se concentrent sur quelques thèmes Le « bienvenue » décliné en trois langues intervient dans cette logique d'ouverture et d'échange.





Eléments intéressants à utiliser pour la conception du site de l'ARE :

La sobriété et simplicité de la présentation, ainsi que la qualité de son contenu, la quantité et la diversité des informations en font un site intéressant. Il est de plus agréable à parcourir car la navigation est simple. Il n'est de plus pas dénué d'originalité. Le respect de la charte graphique est également un élément primordial.

<u>B LE Site de l'ARENE Ile de France (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies Ile de France :</u>

http://www.areneidf.com

1 une navigation conviviale:

L'accès aux informations, à partir de la page sommaire, se fait par la carte suivante :



L'accès à l'information est ainsi immédiat car imagé. Les icônes essaient de rendre compte au mieux de la nature du propos (un soleil représente l'énergie, un bus la rubrique transports...). La tour Eiffel indique clairement la position géographique de l'Agence.

Lors de la navigation, les différentes parties de la carte sont disponibles constamment dans un sommaire sur la partie gauche de l'écran. C'est un procédé utilisé dans de nombreux sites. On retrouve l'icône représentative de la partie où l'on se trouve en haut à droite de l'écran, ce qui permet de toujours savoir où l'on se situe. On trouve également les sous-parties de la rubrique à gauche de cette icône, ce qui permet d'avoir une vue globale du contenu informationnel de la rubrique. Une flèche verte, peut être un peu trop discrète, permet de retourner à la page précédente.

Un deuxième sommaire en bas de l'écran contient des informations annexes. Il fonctionne aussi par icône (une boussole représente le plan du site...) comme on peut le voir ci après :



2 Contenu informationnel du site :

Ce qui frappe pour un site de ce genre est qu'il n'y a pas de présentation « institutionnelle » de l'organisme en question. On se rend compte de la portée de ses actions et de ses domaines de compétences précis (la carte sommaire nous renseigne mais pas précisément) au fur et à mesure de la navigation. L'ARENE résume son action en une phrase lors de la page d'accueil : « l'ARENE, pour rendre facile l'environnement et les nouvelles énergies en Ile de France ». C'est une démarche intéressante, originale, mais peut être un peu trop rapide.

On se rend compte en parcourant les différentes rubriques du peu d'informations que celles ci contiennent. Par exemple, dans la rubrique « comprendre l'environnement », au titre ambitieux, on s'aperçoit finalement que l'on nous renvoie sur des brochures éditées par l'ARENE, un CD ROM et autres publications... Dans la rubrique énergie, des questions intéressantes sont posées telles que : quelle énergie utiliser ? Comment isoler un bâtiment etc. On s'attend à une réponse, mais la seule proposée est « l'ARENE peut vous aider », lien vers un bon à remplir et envoyer à l'Agence... On retrouve ce procédé dans d'autres rubriques : dans l'espace « entreprises », on a cette fois ci un renvoi vers un service téléphonique d'assistance et de conseil aux entreprises.

Le site de l'ARENE, s'il est efficace au niveau graphique et offre une navigation agréable, souffre d'un manque de contenu. Le texte n'est pas l'élément que l'on trouve le plus souvent à l'intérieur des pages. On peut certes transmettre une information par d'autres moyens que l'écrit, mais ce n'est pas le cas ici. Il y a par exemple de nombreuses photos, mais on ne nous donne aucune explications. Quand on nous montre un bâtiment, on aimerait savoir quand il a été construit, pourquoi etc. Le problème ne se situe pas tant dans la forme que dans le fond, le contenu même du site.

Le but de l'organisme est peut être simplement de se faire connaître. L'abstraction faite du « grand public » à l'intérieur des pages découle t- elle de cette volonté de se concentrer sur un public professionnel? L'ARENE est de plus un organisme qui communique beaucoup vers l'extérieur (sites, nombreuses publications...). Son site est le reflet de cette optique. Il en ressort toutefois un aspect « publicitaire », commercial.

En définitive, le site n'apprend pas grand chose, si ce n'est qu'il faut s'adresser à l'ARENE. L'effort a été entrepris au niveau de la présentation générale du site, au détriment du contenu.

Eléments intéressants à utiliser pour la conception du site de l'A.R.E :

La présentation, l'organisation graphique des éléments ainsi que la navigation sont les aspects les plus réussis du site de l'ARENE. Les couleurs sont agréables (utilisation de couleurs claires, pastels), les éléments graphiques (cartes, icônes etc.) font preuve d'une certaine originalité.

La charte graphique assure de plus une cohérence esthétique. Des efforts certains ont été entrepris en ce qui concerne la présentation, (cartes hypertextuelles, photos, graphiques, icônes, dessins...).

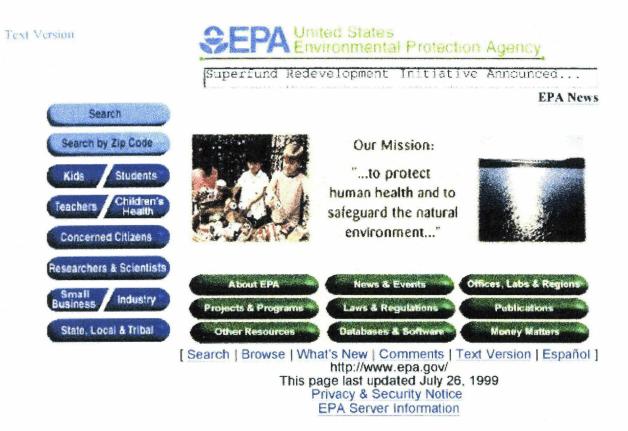
Il faut par contre éviter le genre de rubriques intitulées « le savez-vous ? », dont le contenu n'est pas immédiatement perceptible.

C E.P.A: United States Environmental Protection Agency:

http://www.epa.gov

1 présentation générale du site :

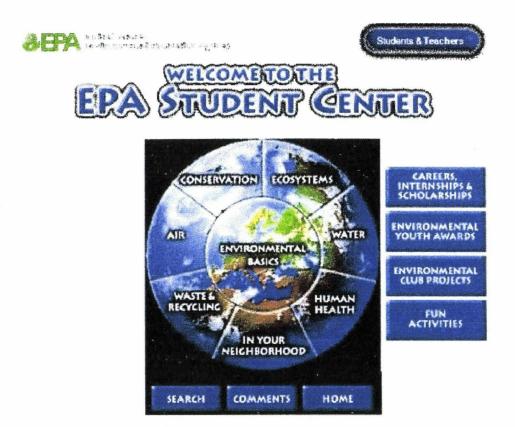
Le site de l'E.P.A s'ouvre sur la page suivante :



Les couleurs reprennent celles utilisées pour le logo et scindent ainsi les différentes catégories d'informations contenues dans le site. En bleu (gauche de l'écran), on trouve les rubriques destinées aux différents publics et en vert (sous les photos), des informations relatives à l'EPA et à des domaines plus « techniques » comme la législation, des bases de données.

Quand on positionne le curseur sur l'une des cellules, un bref résumé de leurs contenus apparaît entre les photos et les cellules vertes. Le lecteur sait ainsi immédiatement ce que contient chaque rubrique, l'accès à l'information en est ainsi

facilité. On retrouve le même type de procédé dans la page « students and teachers ». Un globe terrestre est divisé en plusieurs parties, en plaçant le curseur sur chacune d'elle, son contenue est dévoilé. Mais dans cet exemple, cela nuit un peu à la lisibilité car il y a trop d'informations disponibles à l'écran (il manque sur l'image suivante le détail des rubriques) :

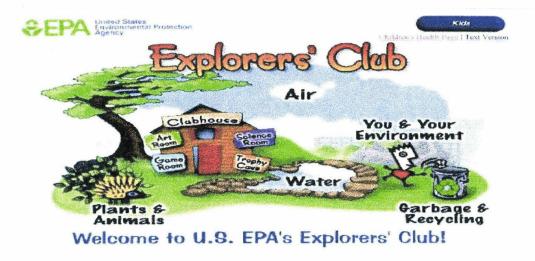


Le site annonce d'emblée le but de son existence et de celle de l'Agence : « to protect human health and to safeguard the natural environment. ». On aperçoit des enfants triant des ordures et un coucher de soleil sur la mer, images idéales d'un monde que l'EPA se donne le devoir de construire... On retrouve cette esprit tout au long des pages, les Etats Unis se sentent investis d'une mission.

2 Segmentation des publics :

C'est l'aspect le plus intéressant du site. Il est rare de trouver un site ayant adapté son contenu à une palette d'utilisateurs aussi large (enfants, étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises etc). Au fur et à mesure de la navigation, on s'aperçoit que l'aspect visuel des pages a également été pensé en fonction de ces différents lectorats. Il y a rarement deux pages identiques, cela peut surprendre et désorienter, mais c'est tout de même la marque d'une réflexion, d'une prise en compte des différences entre la manière de véhiculer une information concernant un enfant et un professseur par exemple. Cela peut sembler évident, mais le site de l'EPA pousse cette logique à l'extrême .Cela a au moins le mérite d'être convivial et d'éviter la monotonie.

La partie « kids », par exemple, offre un éventail d'activités ludiques destinés à éduquer agréablement les enfants à la protection de l'environnement. Le but est le suivant : « you can learn how to keep those places safe and clean », qui fait référence aux endroits qu'un enfant est susceptible de féquenter et que l'on trouve dans la carte suivante :



Le graphisme est adapté à ce que les enfants aiment, les pages sont gaies, colorées, vives, les textes sont courts, les polices de caractères sont de grande taille et recherchées. De nombreuses activités sont proposées aux enfants, on peut même télécharger des dessins à colorier, des histoires... Le but -éduquer les enfants agréablement à la protection de l'environnement- semble atteint.

On remarque qu'une attention particulière a été apportée aux enfants : il y a en plus de la partie « kids », une rubrique intitulée « children's health » dans laquelle on retrouve la phrase suivante : « Why we should care : because their bodies and minds are still developping. Children are more susceptible than adults to environmental threats ». Il y a une volonté de préserver l'enfance à laquelle on associe souvent la pureté, pureté représentée également par l'environnement, la « Nature » et sa protection.

Le site reflète la « mission » de l'Agence, qui est d'éduquer les citoyens de toutes les couches sociales, origines ethniques et âges, à la protection de l'environnement. Cela va dans le sens des idéaux d'intégration américains de toutes les communautés à la nation. Une partie est réservé aux « teachers » : on y voit une

vieille dame bienveillante entourée d'enfants à qui elle parle du monde à l'aide d'un globe terrestre. La photo est entourée de papillons, animaux en tout genre. C'est assez « new age », dans le sens péjoratif du terme.

Au fur et à mesure que l'on progresse dans la « scientifisation » des savoirs, on se rend compte que les pages deviennent plus austères, les couleurs plus sombres, les textes plus denses. Faut t-il en déduire que ce qui est scientifique doit obligatoirement être présenté de manière austère afin de ne pas nuire au sérieux du propos ?

Le site de l'E.P.A est très « politiquement correct » et délivre un message clair, à la limite de la leçon de morale : on ne compte pas le nombre de fois où l'on trouve « to protect environment » et les conseils sont un peu péremptoires et répétitifs, donc lassants.

Eléments intéressants à utiliser pour la conception du site de l'A.R.E :

Le site de l'EPA est sans conteste une réussite car très élaboré, que ce soit au niveau du contenu que de la forme. La prise en compte de publics différents est une idée fédératrice et très bien exploitée au vue de l'adéquation entre le discours et les éléments visuels.

<u>Ce qu'il faut donc retenir pour l'élaboration du site de l'ARE à partir de l'observation des trois sites étudiés :</u>

- synthétiser les informations, aérer les textes et éléments graphiques
- adapter les contenus et graphismes en fonction des publics,
- soigner les éléments facilitant la navigation
- élaborer une charte graphique
- éviter les « leçons de morale »

J'ai jugé intéressant de faire figurer ci après la page d'accueil de l'Agence de l'environnement anglaise (http://www.environment-agency.gov.uk/). Il y a une telle profusion d'informations que l'on ne sait absolument pas où se diriger. C'est le genre de présentation qu'il faut absolument éviter, l'internaute se trouvant découragé par la masse d'informations à laquelle il est confrontée.



environment information

News, information, research and data about the environment of England and Wales.



Jump into State of the Environment



COL

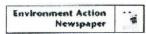
What's in Your Backyard?

Enter your full postcode For example "AB12 3CD"

GO

Research and Development

 Outputs, our R&D strategy and new starts



Our bimonthly newsletter:

This issue leads with: Agency chairman to step down in New Year



Environment and Industry - a special supplement on how the Environment Agency is developing environmental regulation.

Environment Issues and Resources

- Water Demand Management
- Groundwater and Contaminated Land Issues
- Environment Issues in Wales
- O Tyres in the Environment
- Endocrine-Disrupting Substances
- Eutrophication Strategy consultation



what's new

Regional AGM Events - Forthcoming Dates for June and July

Recruitment - Contact information for vacancies within Corporate Information Services.

Latest News - Local and national news releases are now posted every day.

Half of Shame - We name last year's guilty poliuters.

Research and Development - Including forthcoming projects and summaries of last years programme.

Fly Tipping Guidance - Guidance for landowners, managers and the public

our services

Help, guidance and information on working with us:

- Guidance for Business and Industry
- IPPC Directive a summary introduction
- COMAH Guidance meeting regulations for environmental risk assessment.
- Waste Management Information quidance notes
- Enforcement and prosecution policy when and how we take legal action
- How to sell to Us Interested in becoming a supplier?

Flood Warning

- Issuing Warnings
- Policy and Practice for the Protection of Floodplains
- Floodplains
- O Thames Barner
- Easter Flood Report

Education

 Education resource pack aimed at Key Stages 1,2 and 3, including posters and copyable worksheets. You need the free Adobe Acrobat Reader software.

Click here to download the file (NB: 4Mb - this may take over 1hr)

about us

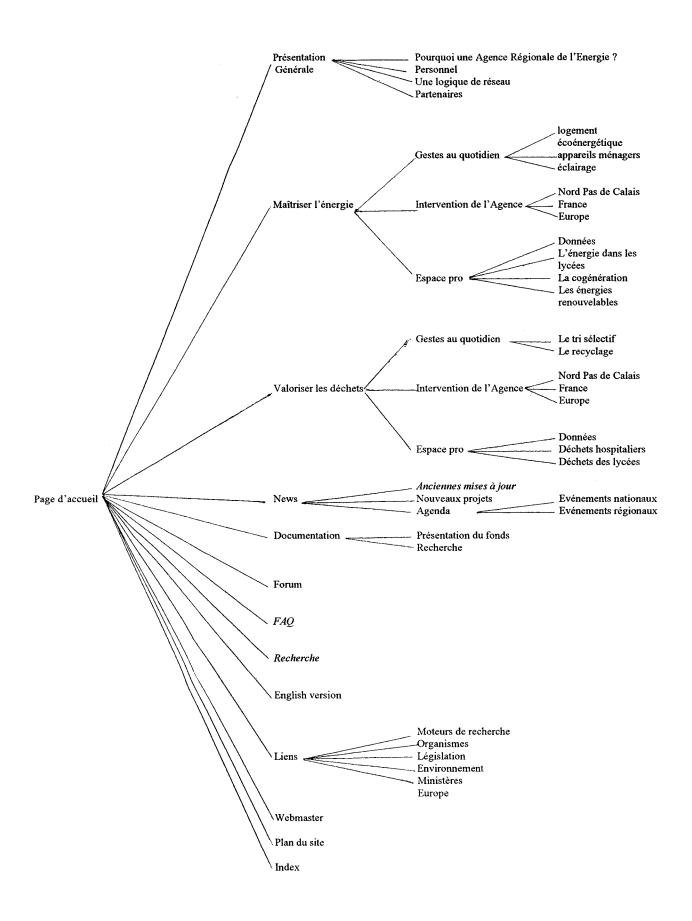
Help, guidance an working with us:

- Plain English Gui Environment Age
- Consultations
- Board Meetings
- Corporate Docum
- Statement on Y2

II-ARCHITECTURE DU SITE DE L'A.R.E. :

A Arborescence:

J'ai donc pu, à partir de mes observations et enquêtes établir l'arborescence suivante :

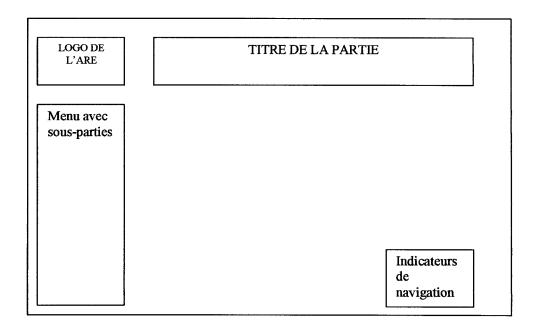


B Description des rubriques du site :

REMARQUES GENERALES:

Figurent en italique sur le plan du site les rubriques amenées à être développées ultérieurement, lorsque le site sera plus étoffé et opératoire.

Le contenu du site sera rédigé par la personne chargée de la communication. Un comité de rédaction pourrait également être crée. D'une manière générale les pages du site pourront se présenter de la manière suivante :



- en haut à gauche, figurera le logo de l'Agence, sur lequel on pourra cliquer à tout moment, afin de retourner au sommaire (page d'accueil).
- en dessous du logo, on trouvera le menu. Il sera constamment affiché à l'écran, afin de permettre une bonne navigation. En cliquant sur un titre de rubrique, les sous- parties apparaîtront.
- des icônes d'aide à la navigation (bouton de retour au haut de la page, à la page précédente au sommaire...) doivent figurer à l'intérieur des pages, .

L'élaboration d'une charte graphique est primordiale. Celle ci assurera une continuité, une cohérence visuelle, que ce soit pour le site, mais aussi pour les publications de l'A.R.E.

Détaillons plus précisément le contenu de chacune des parties du site :

PAGE D'ACCUEIL:

La page d'accueil pourrait comporter une ou plusieurs photos ou animations, autour desquels viendraient se greffer les titres. Il faut garder à l'esprit que la lisibilité est un élément primordial et éviter une quelconque surcharge, qu'elle soit textuelle ou graphique. Le site doit être agréable à parcourir et les textes doivent être courts et aérés. Il faut trouver un équilibre entre le fond et la forme. Une charte graphique devra donc être élaborée (pourquoi ne pas utiliser la couleur jaune et ses déclinaisons qui fait penser au soleil, donc à l'énergie...?).

Figureront également dans cette page la date de mise à jour et un compteur de connexion, permettant d'évaluer le nombre de visiteurs.

PRESENTATION GENERALE:

L'objet de cette partie est de présenter l'Agence, sa mission, ses objectifs, son action, son histoire. On y trouvera la liste du personnel (noms, prénoms, fonctions) ainsi que l'adresse e-mail de chacun. L'internaute pourra ainsi correspondre de manière plus personnalisée avec les membres du personnel, selon leurs compétences. Une sous- partie traitera plus précisément des réseaux dans lesquels l'ARE se trouve impliquée (RARE, FEDARENE). Il est important de souligner cette logique d'échange.

Les partenaires de l'Agence (collectivités, Conseil Régional...) ne doivent pas être oubliés. Un exposé des liens les unissant à celle- ci peut être envisagé.

En ce qui concerne les deux principaux axes d'étude de l'Agence, donc les deux principales rubriques du site, à savoir la maîtrise de l'énergie et la valorisation des déchets, les rubriques suivantes peuvent être envisagées :

- gestes aux quotidiens,
- interventions de l'Agence,
- espace pro.

Le site doit remplir une fonction d'information auprès de deux publics différents, constitués d'une part de professionnels et d'autre part de ce qu'on appelle généralement le « grand public » (étudiant, particuliers etc.). Cette idée de segmentation m'a été inspirée d'une part par la brochure NORENER, qui comporte des niveaux de lecture différents (graphiques, chiffres destinés aux professionnels et informations pratiques sur l'énergie) et d'autre part par le site de l'E.P.A qui applique cette logique à l'extrême comme nous l'avons vu plus haut. Le premier plan du site que j'avais réalisé ne prenait pas en compte ces considérations. Il était plus axé sur une présentation « institutionnelle » des départements. Après discussion lors des réunions que j'ai déjà évoquées, nous avons conclu qu'il fallait éviter ce genre de présentation, souvent rébarbative. Ce premier schéma comportait les deux rubriques concernant l'énergie et les déchets mais manquait de hiérarchisation : les 2 sous parties comportaient des accès à des documents divers, sans structuration et classement des informations. L'actuel n'est bien entendu pas définitif ni figé, les sous parties peuvent évoluer en fonction des demandes formulées sur le forum par exemple.

La rubrique « gestes aux quotidiens » contiendra des informations pratiques, concrètes destinées à aider le citoyen à accomplir des gestes positifs et utiles en faveur de l'environnement, que ce soit en ce qui concerne les économies d'énergie ou une meilleure gestion des déchets. Comment isoler une maison, réduire ses factures d'électricité...? Autant de questions auxquelles cette rubrique répondra. Le site doit remplir une fonction de proximité, être proche des citoyens dans les problèmes qu'ils rencontrent tous les jours.

Le site étant également le moyen idéal pour l'Agence de communiquer sur son action, la rubrique « interventions de l'Agence » montrera, concrètement, à l'aide

de photos, graphiques etc., comment l'Agence Régionale de l'Energie intervient et quelles solutions elle peut apporter à des problèmes donnés. L'accent sera mis sur la région Nord Pas de Calais, mais il ne faut pas négliger les réalisations à l'échelle nationale et européenne.

La partie « espace pro » se concentrera sur des problèmes plus spécifiques que peuvent rencontrer les entreprises, collectivité etc. dans leur gestion quotidienne de l'énergie et des déchets. On y trouvera des données sur l'énergie et les déchets (cartes, chiffres, histogrammes etc.), des matériaux plus spécifiquement utilisés par des professionnels.

S'y ajouteront des versions en ligne de documents existants tels que l'atlas OVAM (cartes représentant des données sur la valorisation matière) ou encore différentes bases de données (concernant les déchets hospitaliers par exemple). Cette mise en ligne nécessite une réflexion préalable : comment transférer des informations contenues sur un support papier vers une édition électronique ? Il s'agira de réfléchir à la pertinence de la mise en ligne de ces documents.

"Il n'apparaît pas judicieux, après réflexion, de faire figurer les rapports et diverses productions écrites (ceux ci étant trop longs et parfois confidentiels...)

NEWS:

Tout bon site subit une mise à jour régulière. La date de mise à jour devra donc apparaître dans le site. Cette rubrique News comportera un agenda des manifestation régionales et nationales, une partie concernant les anciennes mises à jour et une rubrique « nouveaux projets » dans laquelle seront esquissées les nouvelles orientations de l'Agence.

DOCUMENTATION:

Une présentation des ressources du centre de documentation devra figurer dans cette partie (liste des revues, type d'information que l'on peut y trouver, thèmes

abordés...). On y trouvera également l'e-mail et le numéro de téléphone de la documentaliste. La personne consultant le site pourra ainsi la contacter afin de prendre rendez-vous et consulter « physiquement » les documents.

La recherche sous Alexandrie permettra au visiteur du site de trouver des indications bibliographiques. Il conviendrait donc de se munir du module « Alexandrie web » que la version 4.0, version possédée par l'Agence, ne comprend pas.

Alexandrie propose plusieurs modes de recherche (bornes) et chaque utilisateur pourra choisir celui qui est à priori le mieux adapté à la manière dont il entend poser une question à un système documentaire. La description qui suit concerne la recherche sous Alexandrie, cela implique des contraintes matérielles car on ne peut changer les formes d'interrogation mais cela évite également la conception complète d'un module de recherche.

- Les deux particularité de la borne de recherche, premier outil de recherche documentaire sont :
 - une zone unique pour la saisie des critères de recherche
 - un écran unique découpé en trois zones :

- zone1 : saisie des critères ;

- zone2 : liste des documents correspondant à la

recherche;

- zone3 : détail d'un document sélectionné dans la liste.

La recherche de niveau 1, permet de construire des recherches simples et rapides à partir des mots du titre et du commentaire, auteurs, descripteurs, références, dates de parution et types de documents; cette recherche s'adresse aux utilisateurs « débutants »

La recherche de niveau 2 offre plus d'options de recherches et permet de rechercher sur plusieurs rubriques simultanément.

La recherche de niveau 3 permet de construire des équations de recherche complexes faisant appel à des niveaux de parenthésage non limités. Cette recherche s'adresse plus aux utilisateurs « expérimentés ».

FORUM:

Le forum permettra de débattre de sujets proposés soit par l'Agence, soit par les internautes. Chaque visiteur pourra ainsi exprimer son point de vue.

FAQ, RECHERCHE:

Ces deux parties pourront être développées plus tard, lorsque le site sera opérationnel.

Le FAQ (Frequently Asked Questions, traduit en français par Foire Aux Questions), comme son nom l'indique apportera des réponses aux questions les plus souvent posées. Il s'agira donc de compiler les questions les plus aptes à figurer dans cette rubrique, les plus pertinentes.

Un module de recherche interne au site peut également être envisagé. Il fonctionnerait par mots- clés.

ENGLISH VERSION:

La version anglaise est nécessaire, l'Agence se plaçant dans une logique européenne (l'ARE appartient en effet à la FEDARENE). La traduction portera essentiellement sur les présentations générales.

LIENS:

Un certain nombre de liens avec des sites pourront figurer dans le site de l'Agence : en premier lieu, on trouvera les adresses des autres Agences Régionales de l'énergie, des organismes proches de l'ARE (ADEME...), mais aussi des sites sur la législation et sur l'environnement en général (en France et à l'étranger). Pourra également figurer une liste de liens concernant les moteurs de recherche, les ministères français et des sites concernant l'Europe.

WEBMASTER:

Pour tout problème (contenu, navigation etc.) ou remarque, l'internaute pourra joindre le webmaster, qui est chargé d'assurer la veille technologique du site. Il semblerait que ce soit l'informaticien de l'Agence qui assure cette maintenance.

INDEX:

L'index reprendra les termes techniques. A l'intérieur de chaque partie, les termes en question renverront à l'index, lorsqu'ils seront utilisé pour la première fois.

III- PROPOSITION DE RUBRIQUE:

A Recherche de liens:

J'ai principalement utilisé les moteurs de recherche suivants pour trouver des liens intéressants : yahoo, altavista, hotbot et voila. J'ai préféré me concentrer sur ces 4 moteurs, puissants et rapides. J'ai dans un premier temps essayé de dégager des centres d'intérêt par rapports aux questionnaires que j'avais réalisés, puis je me suis lancée dans la recherche, en pensant également au préalable aux sites qui pourraient être pertinents. Pour la législation par exemple, il me semblait judicieux de faire figurer les sites du Sénat, de l'Assemblée nationale etc. Les adresses de moteurs de recherche sont toujours utiles, pour quelque utilisateur que ce soit. J'ai regroupé les ministères français car ils représentent une source d'information généraliste, institutionnelle et fiable. Les sites sur l'Europe interviennent dans le cadre de la dimension européenne dans laquelle se place l'Agence. On a vu plus haut l'importance de la législation, cela représente donc une partie à part entière. J'ai opéré le classement des sites en catégories représentant le mieux leur dominante informationnelle : il est par exemple plus intéressant de placer l'ADEME dans la rubrique « organismes » que dans la rubrique « environnement » (rubrique qui recouvre des sites diversifiés sur l'énergie, les déchets mais aussi des ministères étrangers etc., il était plus simple de classer ces sites ensemble). C'est avant tout une question de positionnement car le site de l'ADEME véhicule avant tout des informations sur un organisme.

Au cours de la navigation, d'autres liens me sont apparus dans des sites, beaucoup de sites proposant en effet leurs propres sélections. J'ai donc fait le tri dans les adresses proposées.

Pour des domaines comme l'énergie et les déchets, où les sites sont très nombreux, il m'a semblé plus judicieux de chercher des adresses de moteurs de recherche spécialisés dans ces domaines. Les adresses contenues dans ces sites sont la plupart du temps classées thématiquement, ce qui facilite la recherche.

Les sites qui suivent ont tous, à mon avis, une pertinence, aussi bien pour les membres de l'Agence que pour les utilisateurs potentiels du site. C'est la qualité des

informations qui prime la plupart du temps, au détriment de la qualité de leur organisation. Ces sites manquent de cohésion visuelle, la navigation n'est pas toujours évidente. Dans les pages qui suivent et pour les cas les plus significatifs, une brève critique est faite, pointant les aspects les plus réussis ou négligés.

J'avais également une rubrique «divers» mais je l'ai supprimée car cela ne signifie rien, certains sites contenus dans cette rubrique (sur l'eau par exemple) n'avaient pas un rapport immédiat avec les sujets qui nous intéressent.

B Liste de liens :
MOTEURS DE RECHERCHE: les outils indispensables à la recherche sur
Internet
Altavista:
http://www.altavista.digital.com/
Debriefing:
http://www.debriefing.com/france/
Meta moteur
Ecila:
http://www.ecila.fr/
requête simple
http://www.ecila.fr/french/complex.html
requête évoluée
Euroseek:
http://euroseek.net/(fr)/index.shtml
Excite:
http://fr.excite.com/
version francophone
http://www.excite.com
version américaine
Google:
http://www.google.com/

Hotbot:

http://www.hotbot.com

Lokace:

http://lokace.iplus.fr/

Lycos:

http://lycos.fr/

Nomade:

http://www.nomade.fr/

Wanadoo:

http://www.wanadoo.fr

Webcrawler:

http://webcrawler.com

Yahoo:

http://www.yahoo.fr/

ORGANISMES, ASSOCIATIONS:

Ces sites sont souvent peu attractifs au niveau visuel, mais contiennent des mines d'informations.

A.D.E.M.E (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) :

http://www.ademe.fr

Présentation, ses publications, son actualité, chiffres clés.

A.D.O.M.E (Association pour le Développement des Outils Multimédias appliqués à l'Environnement) :

http://www.globenet.org/adome

On y trouve un annuaire de sites environnementaux (plus de 3000 sites référencés). La page d'accueil est assez brouillon et chargée. Elle est trop longue, ce qui nécessite l'emploi d'un ascenseur. Il y a trop de couleurs et de liens disponible en même temps mais le contenu est diversifié et intéressant.

A.F.I.T.E (Association Française des Ingénieurs et techniciens de l'Environnement) : http://www.afite.org/

L'A.F.I.T.E regroupe 1400 membres individuels, spécialistes de l'environnement industriel. Domaines de compétences : toutes pollutions et nuisances : eau ; air, déchets, bruit...

ARENE (Agence Régionale de l'Energie et de l'environnement) Ile de France : http://www.areneidf.com

F.E.D.A.R.E..N.E (Fédération Européenne des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement)

http://www.fedarene.org/

Ce site est ce que l'on pourrait appeler un site «contact» car il recense et présente les organismes appartenant à la F.E.D.A.R.E.N.E. Il est très sobre dans sa présentation, un peu froid même.

I.F.E.N (Institut Français de l'Environnement) :

http://www.ifen.fr

Service statistique du Ministère chargé de l'environnement et point focal de l'Agence Européenne de l'Environnement.

I.N.S.E.E. (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) http://www.insee.fr

Eco-emballages:

http://www.ecoemballage.fr/

Une présentation de l'organisme, des chiffres clés, le point vert, le recyclage, le guide du tri et des infos pratiques.

OREE : Entreprises et Collectivités : partenaires pour l'environnement.

http://www.oree.org/oreex2.htm

On y trouve une rubrique résumant les principaux textes législatifs parus récemment. La page d'accueil est pénible à regarder : trop longue, trop de liens, la couleur du texte n'est pas agréable (orange). On ne sait pas où cliquer.

O.V.A.M (Agence publique des déchets de Flandre-Belgique) : http://www.ovam.be/

LEGISLATION:

Admifrance:

http://www.admifrance.gouv.fr

« le citoyen et l'administration »

Ce site est très agréable car les informations sont hiérarchisées judicieusement. Il est de plus facile d'accès au niveau de la compréhension des problèmes juridiques quotidiens.

L'Assemblée Nationale:

http://www.assemblee-nationale.fr

Actualités, textes adoptés, en discussion, ordre du jour, forum...

Commission Européenne:

http://europa.eu.int/comm/index fr.htm

DG XIV (environnement, sécurité nucléaire et protection civile), DG XVI, DG XVII

EUR-lex:

http://europa.eu.int/eur-lex/fr/index.html

« Le droit de l'Union Européenne »

Le Conseil Constitutionnel:

http://www.conseil-constitutionnel.fr

Légifrance:

http://www.legifrance.gouv.fr

« L'essentiel de Droit français »

Le Journal Officiel:

http://www.journal-officiel.gouv.fr

Le Sénat :

http://www.senat.fr

ENVIRONNEMENT:

Agence pour la protection de l'environnement (SNV) Suède :

http://www.environ.se

Annuaire des meilleurs sites webs concernant l'environnement :

http://www.reinet.asso.fr

Site incontournable. C'est un moteur de recherche puissant qui couvre de nombreux thèmes liés à l'environnement. On peut choisir dans ceux ci ou effectuer une recherche par mots- clés. Pour chaque résultat de recherche, un bref résumé de chaque site permet de se faire une idée du contenu de celui ci.

Australian Environmental Ressources Information Network (ERIN)

http://www.erin.gov.au

CYPRES:

http://www.cypres.org/

Centre d'information du public pour la prévention des risques industriels et la protection de l'environnement avec des infos sur le l'eau, l'air, les déchets...

Environmental News from the Netherlands:

http://www.minvrom.nl/vrom/enn/enn.htm

Environnement Canada:

http://www.ec.gc.ca/

E.P.A (United States Environmental Protection Agency)

http://www.epa.gov/

Le serveur de l'Agence Américaine de l'Environnement

International Network for the environment (I.N.E.M):

http://www.inem.org/

Ministère de l'environnement Allemand (Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und Reaktorsicherheit) :

http://www.bmu.de

Ce site est très sobre mais agréable (un peu dans l'esprit du site de l'aménagement du territoire français). Ma piètre connaissance de l'allemand ne me permet pas de juger la pertinence du contenu...

M.N.E (Maison de la Nature et de l'Environnement) Lille

http://asso.nordnet.fr/mnelille/energie.htm

Environnement, Espaces Naturels, agenda, faune, flore, sol, eau, nuisances et pollutions, urbanisme...

Site intéressant car riche en informations de natures différentes. La présentation est cependant un peu monotone, la couleur verte déclinée dans de nombreuses nuances ainsi que les fonds d'écran (gouttes) sont lassants.

Programme des Nations Unies pour l'Environnement :

http://www.unepie.org/

Rhonalpenergie-environnement (R.A.E.E.)

http://www.rhonalpenergie-environnement.asso.fr/

Agence régionale de l'énergie de la Région Rhône Alpes.

Ce site est très convivial, structuré, agréable à parcourir car on sait toujours où l'on est grâce aux menus. La quantité d'information, même si elle est véhiculée sous forme de texte, est bien dosée. Ce n'est ni trop long, ni trop bref.

The environment Agency for England and Wales:

http://www.environment agency.gov.uk/

On peut trouver des liens intéressants concernant l'énergie aux adresses suivantes :

http://www.cr-aquitaine.fr/aquitainergie/liens.html

Energie solaire, énergie éolienne, biomasse, géothermie, hydroélectricité...

http://www.villesdiester.asso.fr/8.liens/favoris/eneralt.html

Energies alternatives

Le site suivant propose des liens dans de nombreux domaines :

http://www.apro.fr/natcog/ecologie/dechet.html

pour ce qui est des déchets notamment les sites concernant le recyclage, les associations, les entreprises...

et en ce qui concerne l'énergie :

http://www.apro.fr/natcog/ecologie/energie.html

sites concernant les énergies éoliennes, nucléaires, la méthanisation, les carburants, les organismes, entreprises etc.

MINISTERES:

Les sites des ministères présentent des éléments communs (charte graphique) mais la linéarité et le monotonie ont été évité, quand on passe d'un site à l'autre. Ce sont des sites institutionnels mais qui font preuve parfois d'une certaine recherche (animations, photos...)

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche :

http://www.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement :

http://www.environnement.gouv.fr

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) :

http://www.datar.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie :

http://www.finances.gouv.fr

Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, Direction Générale de la Recherche et de la Technologie :

http://dgrt.mesr.fr:8000

Ministère de l'Industrie:

http://www.industrie.gouv.fr

Ministère de l'Intérieur:

http://www.interieur.gouv.fr

Ministère de la Justice :

http://www.justice.gouv.fr

Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement :

http://www.equipement.gouv.fr

EUROPE:

European Partners for the Environment (E.P.E):

http://ww.epe.be/EPE/epe.html

Informations sur le programme THERMIE:

http://erg.ucd.ie/thermie.html

L'Université Européenne de l'Environnement :

http://www.uee.org/

Formations et initiatives pilotes pour le dévellopement durable : présentation, publications, lettre de l'UEE, programmes, appels à partenariat, contact, emplois, moteur de recherche, liens vers d'autres sites, agenda.

CONCLUSION

Un appel d'offre devrait être lancé en fin d'année, afin de réaliser le site. Le personnel de l'Agence Régionale de l'Energie a conscience qu'être présent sur Internet peut constituer un avantage, non seulement en terme de communication par rapport à ses partenaires mais aussi en permettant à l'Agence d'élargir son influence, de se faire connaître et d'apporter son aide et son expérience aux professionnels et au grand public, et ce par le biais du réseau.

Ce stage m'a permis de cerner les difficultés liées à l'élaboration d'un tel projet. La réalisation conceptuelle est à la base de la réussite d'un site Internet et la réalisation graphique, même si elle est réussie, ne viendra jamais combler des faiblesses comme le manque d'informations pertinentes et utiles pour une catégorie d'utilisateurs qu'il est dans notre cas assez difficile de définir.

Ce stage a également confirmé qu'il n'était pas simple de répondre à une demande qui peut sembler vague au départ et dont il faut, peu à peu définir les objectifs avec les personnes dont l'idée est venue. Cela suppose évidemment des compromis mais permet également une remise en cause de ses propres points de vues par la confrontation.

J'avais parallèlement au projet du site Internet de l'A.R.E, envisagé la création d'un site Intranet pour le R.A.R.E. L'A.R.E fait partie du R.A.R.E, le Réseau des Agences Régionales de l'Energie. Celui ci a été créé en 1994, suite à un appel d'offre O.P.E.T (Organisation pour la Promotion des Technologies Energétiques en Europe) de la Commission Européenne. Il compte aujourd'hui 9 agences (Nord, Rhône Alpes, Ile de France, Aquitaine, Midi- Pyrénées, Provence Alpes côte d'Azur, Languedoc Roussillon) et 2 observateurs (Haute Normandie et Lorraine).

Le but de son action est de valoriser la demande et l'offre locale en matière d'énergie et d'environnement et œuvrer pour une plus forte régionalisation des politiques nationales et européennes, dans ces domaines.

Le R.A.R.E a pour objectifs de :

- représenter ses membres auprès des institutions nationales et européennes et faire prendre en compte la position des régions pour assurer un développement économique durable, notamment dans les domaines suivants :
 - Maîtrise de l'énergie et préservation des matières premières,
 - Développement des énergies renouvelables,
 - Gestion et valorisation des déchets,
- Valorisation des ressources locales et maîtrise de la consommation de l'eau,
- Protection de l'environnement, y compris dans le domaine de l'eau et des espaces,
- Développement local lié à la maîtrise de l'énergie et à la protection de l'environnement.
- proposer des solutions applicables sur le territoire national et européen pour une intervention à l'échelle régionale et locale.
- développer des partenariats interrégionaux en offrant aux Agences des possibilités d'échanges d'expériences et de savoir-faire dans les domaines d'intérêt commun, en vue d'accroître leur efficacité sur le terrain.

C'est cette logique d'échange d'expérience qui m'a inspirée l'idée d'élaborer un questionnaire destiné aux différents membres du R.A.R.E. Celui-ci avait pour but d'établir les pratiques documentaires et informatiques des membres du réseau :comment utilisent-ils l'outil informatique dans leur travail, par quels moyens s'informent-ils, comment sont organisés les différents centres de documentation etc. Cela aurait permis de comprendre plus précisément comment se déroulent les échanges. Il s'agissait aussi de déterminer dans quelle mesure un réseau Intranet pourrait les intéresser, leur être utile. Y a t- il un réel besoin, est ce une nécessité? Les moyens actuels de communication entre les agences sont-ils suffisants? Les membres du réseau sont-ils prêts à s'investir dans ce projet?

Je pensais ainsi pouvoir dépouiller les réponses et en fonction des besoins exprimés, élaborer une arborescence comme dans le cas du site de l'A.R.E. J'ai donc

envoyé pour chaque Agences, 10 questionnaires destinés principalement à la direction et aux chargés de mission (1).

Malheureusement, aucun des questionnaires ne m'a été retourné! La période estivale est peut être peu propice à ce genre d'initiatives. Le manque d'intérêt n'est pas en cause, car un membre de l'Agence avait fait part de ce projet lors d'une réunion du R.A.R.E et les réactions avaient été positives. Grâce aux réponses des membre de l'Agence Régionale de l'Energie, j'ai quand même pu constater que tous les moyens de communication étaient utilisés, du fax au téléphone en passant par les rencontres physiques et l'envoi d e- mail, mais une vue globale de la situation aurait permis un travail plus approfondi.

L'idée même de réseau m'avait suggéré une réalisation matérielle. L'Intranet a en effet de nombreux avantages : n'étant accessible qu'à un nombre de personnes limitées, l'envoi de données confidentielles devient alors possible. Les risques de piratage ne sont pas nuls, mais beaucoup plus minimes que dans le cas d'un site Internet. L'accessibilité constante des données et la rapidité de transmission des informations sont des atouts majeurs. Ce site constituerait un pôle d'échange d'expériences et permettrait à chaque membre de se tenir rapidement au courant de la vie du réseau. L'idée pourra peut- être être développée ultérieurement ?

BIBLIOGRAPHIE:

Monographies:

Armelle, Thomas. Guide 99 des sites Internet pour l'entreprise. Dunod, 1998. Collection Hors collection. ISBN 2100041339.

Andrieu, Olivier. Méthodes et outils de recherche sur l'Internet. Eyrolles, 1996. ISBN 2212089392.

Haguet, Jean. Internet: guide stratégique et pratique pour l'entreprise. Masson, 1996. ISBN 2225852499.

Langdon, Morris. La chaîne de la connaissance: stratégies d'entreprise pour Internet. Village Mondial, 1998. ISBN 2842110331.

Lardy Jean Pierre. Recherche d'information sur l'Internet: outils et méthodes. ADBS, 1999. Collection Sciences de l'information. ISBN 2843650119.

Le Coadic, Yves-François. *La science de l'information*. Paris: Presse Universitaire de France, 1997. Collection Que sais-je? ISBN 2130468319.

Le Moal, Jean-Claude, Hidoine Bernard. *La recherche d'information sur les réseaux, Internet : pour en savoir plus.* ADBS, 1996. Collection Sciences de l'information . ISBN 290146622.

Plaquettes:

Guide des énergies nouvelles et renouvelables. Le développement du bois énergie. ADEME.

L'Agence Régionale de l'Energie, traitement de faveur pour l'environnement. A.R.E, 1995.

La maîtrise de l'énergie, bilan et enjeux. Le programme NORENER, 1998.

ANNEXES

Liste des abonnements :	
- Revues	page I
- Mise à jour permanente	page II
Liste des dossiers thématiques :	
- Secteur déchets	page III
- Secteur énergie	page VI
La « lettre Partenaire », exemple d'une publication	page VII
E-mail de la M.N.E	page IX
Questionnaires « personnel » :	
- pratiques informatiques	page X
- site de l'A.R.E	page XI
Grille d'analyse de sites web	page XII
Le R.A.R.E:	
- Note	page XVI
- Questionnaire	page XVII
Résumé du rapport	page XXII

page XXIII

ABONNEMENT REVUES

- Bima- Mensuel
- Bulletin de Documentation du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement- 5n°s/an
- Cahiers Techniques de l'Environnement- Mensuel
- Chaud- Froid- Plomberie- Mensuel
- CITEPA- Etudes Documentaires- Trimestriel
- CITEPA- C'est dans l'air- Mensuel
- Courrier de l'Environnement (Le)- Hebdomadaire
- Courrier des Maires (Le)- Mensuel
- Déchets- Sciences & techniques- Trimestriel
- Décision Environnement- Mensuel
- Echo- MO (Orgaterre)- Bimestriel
- Energie Plus- Bimensuel
- Environnement Magazine- Mensuel
- Environnement & Technique- Mensuel
- Europe Energie- Bimensuel
- Europe Environnement- Bimensuel
- France Agricole (La)- Hebdomadaire
- Futuribles- Mensuel
- Gazette des Communes (La)- Hebdomadaire
- Hexagone Environnement- Bimensuel
- Industries- Ministère de l'Industrie- Mensuel
- Industries & Techniques- Mensuel
- Lettre de l'Insertion- Mensuel
- Lux-Mensuel
- Moniteur (Le) des Travaux Publics et du Bâtiment- Hebdomadaire
- Presse Environnement- Hebdomadaire
- Promoclim- Mensuel
- Réussir Porcs- Mensuel
- Revue de presse du CLER- Mensuel
- Syndicat Agricole (Le)- Hebdomadaire

- Systèmes solaires- Mensuel
- Techniques, Sciences & Méthodes- Génie urbain- Génie rural- Mensuel
- Usine nouvelle (L')- Hebdomadaire

ABONNEMENT DE MISE A JOUR PERMANENTE (TRIMESTRIELLE)

- Code permanent Environnement et Nuisances-2 tomes
- Code Général des Collectivités Territoriales- 4 tomes
- Code des Marchés Publics- Guide des Marchés Publics
- Droit des Services Publics Locaux- 2 tomes
- Récupérer, Eliminer, Traiter vos Déchets Industriels- 2 tomes
- Sécurité Incendie- 2 tomes

LISTE DES DOSSIERS THEMATIQUES :SECTEUR DECHETS

Secteur Déchets

Amiante

Boues d'épuration

Collecte sélective : mise en place dans le Nord- Pas de Calais

Coût Collecte et Traitement

C.O.V.

Compostage

Décharges

Déchets

Gestion

Apport volontaire

Déchets agricoles

Déchets alimentaires

Déchets automobiles

Déchets bois

Déchets BTP

Déchets électriques, électroniques, électroménager

Déchets graisseux

Déchets en Habitat Vertical

Déchets hospitaliers

Déchets de soins diffus

D.I.B.

D.I.S.

D.I.M.

Déchets : Matériels

Déchets ménagers

Déchets ménagers spéciaux

Déchets en milieu rural

Déchets nucléaires

D.T.Q.D.

Déchets ultimes

Déchets verts et organiques

Déchets : Responsabilité

Stockage- CET

Transport

Dioxine

Eco-Emballages

Emballages

Environnement-Coût

Environnement industriel

Effluents industriels

Export-Import

Fumées

Huiles

Incinération

Inertage-Stabilisation

Installations classées

Lit fluidisé

Mâchefers- Résidus d'incinération

Métaux

Nuisances olfactives

Papier

Piles

Plans départementaux

Plastiques

Pneumatiques

Politique déchets

Pollution industrielle

Pollution agricole

Récupération

Recyclage

Rejets gazeux

Réhabilitation sols contaminés

Sites pollués-Friches industrielles

Traitement des déchets

Tri sélectif

Tubes fluorescents

Valorisation déchets Valorisation énergétique

Valorisation agricole

Valorisation matière

Verre

LISTE DES DOSSIERS THEMATIQUES: SECTEUR ENERGIE

Charbon Climatisation Conseil Energie Consommation d'énergie Cultures énergétiques Débat Energie Distribution d'électricité Eclairage Eclairage public Economies d'énergie **EDF-GDF** Electricité Energie & Environnement Energies renouvelables Energie & Industriels Eolien Gaz Géothermie Hydraulique Lycées M.D.E Méthanisation Nucléaire Pétrole Politique énergétique française Politique énergétique Européenne Prix de l'énergie Production d'énergie Programmes européens Rapports Réseaux de chaleur Réseaux énergétiques Responsabilité environnementale Ressources énergétiques Solaire **Transports** Transports automobiles Transport d'énergie

Biocarburant

Biogaz Bois-Energie Carburants



La Lettre PARTENAIRE

Région Nord - Pas de Calais

Maîtrise de l'Energie et Valorisation des Déchets • Technologies Propres • Ecologie Urbaine

N° 25 Avril 98

Editorial

L'Agence Régionale de l'Energie est devenue au fil des années un élément essentiel du développement de la maîtrise de l'énergie et de la valorisation des déchets dans le Nord-Pas de Calais.

Il y a presque 6 ans, je proposais de lancer une nouvelle dynamique pour l'Agence et de l'ouvrir vers un large partenariat. Il est aujourd'hui finalisé par la diversité des adhérents de l'association et de ses collèges au sein du Conseil d'Administration, mais aussi par les conventions d'objectifs engagées avec le Conseil Régional Nord-Pas de Calais, les conventions avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et avec l'ADEME.

Cette dernière convention représente le couronnement de l'ensemble des opérations techniques développées avec les intercommunalités sur la région Nord-Pas de Calais en matière de collecte sélective des déchets ménagers qui génèrent déjà plus de 500 emplois. C'est également l'engagement avec la Chambre de Métiers du Pas de Calais dans la démarche de sensibilisation des commerçants et artisans sur la gestion de leurs déchets, la participation effective avec la DRASS dans une campagne d'informations sur le tri des déchets hospitaliers et les déchets d'activités de soins, propositions reprises dans le PREDAS.

L'ARE a également développé des opérations de maîtrise de l'énergie : électroménager performant avec des distributeurs (Boulanger, CORA, Auchan...) ; cultures énergétiques avec la Chambre Régionale d'Agriculture par la création de l'Association pour le Développement des Cultures Energétiques (ADCE) ; travail sur les carburants de substitution et sur le Véhicule Interactif Partagé ; aide au montage de la SEM éolienne ; cogénération ; filière-bois.

Toutes ces actions ont permis d'aller vers la notion de développement durable : réfléchir globalement pour agir localement. Un dépliant "Agenda 21" a permis de proposer aux communes de la région d'entamer une démarche sur ces critères.

La volonté de partenariat a par ailleurs permis de renforcer la Fédération Européenne des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement par des propositions constantes dans les domaines de l'aménagement du territoire et des énergies renouvelables. J'ai également souhaité réunir l'ensemble des agences françaises au sein d'une structure juridique, le Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE) créé en 1996.

Enfin, ce bilan ne pourrait être évoqué si l'ensemble du personnel n'avait eu à cœur de répondre aux nouvelles exigences. En effet, j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer les modifications liées à la transformation de l'organisme : statuts, comptabilité analytique, objectifs, tableaux de bord.

Pour terminer, permettez-moi de remercier aussi, l'ensemble du Conseil d'Administration de l'Agence qui a également voulu cette évolution, et souhaiter longue vie à l'ARE.

Pascal Dubois Président

AGENDA

Du 8 au 11 juin 98 : 10ème conférence européenne et exposition technologique sur la biomasse pour l'énergie et l'industrie - Würzburg (Allemagne)

Du 9 au 11 juin 98 : Power-gen 98 Europe. Conférences sur la production d'Energie - Milan

UN COLLOQUE SUR LES DECHETS HOSPITALIERS

L'Agence et le Comité Scientifique de l'Environnement ont organisé, en février dernier, un colloque sur les déchets d'activités de soins. Cette manifestation s'adressait aux directeurs d'hôpitaux et de cliniques de la région. Elle a permis de faire le point sur l'élimination des déchets hospitaliers, d'établir un état des lieux de la législation suite à la parution du décret du 6 novembre 1997 concernant l'élimination des déchets d'activités de soins, de présenter les actions déjà mises en place en Nord-Pas de Calais aussi bien au niveau du tri, de la collecte, que des filières d'élimination.

Un plan régional d'élimination des déchets d'activités de soins (PREDIS) a été établi afin d'aider les professionnels de la santé à lancer de façon cohérente un certain nombre d'initiatives. Ce plan concerne aussi bien les déchets solides à risque produits par les établissements de soins, que ceux produits par les professionnels de la santé en exercice libéral.

La dernière partie du colloque a, quant à elle, été consacrée à la certification des normes ISO 9002 et 14 000 dans les cliniques et hôpitaux, gage d'une gestion de qualité.

Béatrice Mathieu: 03 20 88 64 45

MISSION SENEGAL: OU EN SOMMES-NOUS?

Notre dernier bilan nous permet de dire que 1997 a été une année marquée par le changement. En effet, beaucoup de décisions ont été prises et ont permis d'approfondir la réflexion sur la mise en place d'une gestion globale des déchets, à l'échelle de la ville. Le service apporté par les GIE a également été amélioré : de l'apport volontaire, on est passé au porte-à-porte facilitant ainsi l'adhésion financière des populations. De plus, des réflexions ont été menées sur le traitement des plastiques et le budget "nettoiement" a été détaillé de manière à mieux suivre la réalisation de ce service.

D'autre part, les rôles de chaque intervenant ont été redéfinis afin d'optimiser les complémentarités.

Pour 1998, le Conseil Municipal délibérera sur ses prérogatives concernant le plan global de gestion. Ces décisions permettront de finaliser la rédaction du plan global qui sera proposé au Conseil courant juin.

Le programme CETOM devrait maintenant se pencher sur deux quartiers particulièrement sensibles (Pikine et la Langue de Barbarie). Pour cela une phase transitoire devrait être mise en œuvre avec l'aide de la Caisse Française de Développement (CFD) et du Fonds Européen de Développement (FED).

Matthieu DEREN: 03 20 88 64 49

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le RARE, lors de son dernier Conseil d'Administration, a débattu de la possibilité d'accueillir les Agences locales de l'énergie créées en France dans le cadre du programme PERU de la Commission européenne. Bien sûr, l'objet de ces agences ne paraît pas être identiquement le même que celui des agences régionales, mais il semble malgré tout qu'il ne soit pas judicieux de multiplier les structures, les réseaux. Il convient au minimum de songer à une instance coordinatrice capable de parler d'une seule voix face aux interlocuteurs nationaux, ceci en se rencontrant sur un objectif commun.

En ce qui concerne l'organisation du marché électrique en France, pour laquelle une loi devrait sortir à l'automne, le RARE se positionnera en fonction des résultats du groupe de travail mis en place pour déterminer l'impact que pourrait avoir la dérégulation au niveau des régions.

Dans un autre registre, le RARE sera par ailleurs intégré dans la base de données que la Commission Française du Développement Durable entend mettre en place sur les "bonnes pratiques du Développement Durable".

Jean-Michel Poupart: 03 20 88 64 34

······· Energie ·······

INFO COGENERATION

Des négociations ont été menées entre l'Association des Maires des Grandes Villes de France et Electricité de France au sujet des concessions de distribution d'électricité.

Un point important concerne la cogénération et stipule que "s'agissant notamment du transport de l'énergie produite par la collectivité concédante, cette dernière a la faculté, comme tout producteur autonome, d'utiliser à sa demande le réseau de distribution concédé pour alimenter par sa propre production les établissements qui lui appartiennent, dans la limite de trois lieux d'utilisation".

Eric Cabarez: 03 20 88 64 54

Agence Régionale de l'Energie 50, rue Gustave Delory 59800 Lille Tél. : 03 20 88 64 30 • Fax : 03 20 88 64 40 E-mail : are@nordnet.fr

ISSN 1254-1141 Dépot légal : Mai 1998 Directeur de publication : Pierre **SACH**

Financé par le Conseil Régional Nord-Pas de Calais

..... Energie

UNE FORMATION POUR DES VENDEURS SUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE DES APPAREILS ELECTROMENAGERS

Dans le cadre du programme de Maîtrise de la Demande d'Electricité engagé dans la région Nord-Pas de Calais en 1995, et basé sur un travail de partenariat avec les distributeurs d'électroménager, l'Agence a mis en œuvre une campagne de promotion de l'électroménager performant en énergie (essentiellement le refrigérateur-congélateur). Une formation a été proposée aux vendeurs permettant de leur apporter des connaissances relatives à l'énergie et d'être à même de fournir une information plus complète aux clients.

L'évaluation de ce programme a mis en évidence le rôle essentiel d'une formation "énergie" des vendeurs. Elle est également confirmée par l'évolution des réglementations qui visent à amplifier la démarche d'étiquetage énergétique des appareils électroménagers.

C'est pourquoi, l'ARE s'est associée au Centre de Conservation de l'Energie du Portugal (CCE) pour proposer aux vendeurs du Nord-Pas de Calais et du Portugal un nouveau programme de formation qui abordera les notions d'efficacité énergétique pour tous les appareils électroménagers. Ce projet, qui a reçu le soutien de la Commission Européenne par le programme SAVE, du Conseil Régional et de l'ADEME, sera réalisé durant l'année 1998 en partenariat avec les distributeurs d'électroménager intéressés.

Véronique Heulard: 03 20 88 64 53

Voila Le mel - Votre e-mail gratuit par France Télécom

supprimer faire suivre répondre répondre à tous précédent suivant

Expéditeur: MNE - Lille < mnelille@nordnet.fr> ajout répertoire

Date d'envoi :09-07-1999- 17:08:04 Destinataires :< lily.m@lemel.fr>

Objet : forum sur les déchets de la MNE

Bonjour,

Nous avons transmis votre message déposé sur le forum aux associations de la MNE.

Nous allons malheureusement fermer le forum sur les déchets car nous n'avons

pas le temps de nous en occuper et peu de personnes l'utilisent. Si vous avez d'autres demandes par rapport aux associations de la MNE, contactez les directement ou n'hésitez pas à passer par la MNE.

Une asso de la MNE, le Cercle National du Recyclage, a fait un site sur

recyclage et leur association : http://www.cercle-recyclage.asso.fr/

Cordialement,

Christophe Goddon, chargé de mission NTIC http://asso.nordnet.fr/mnelille

4/36

supprimer faire suivre répondre répondre à tous précédent suivant

QUESTIONNAIRE PRATIQUES INFORMATIQUES

NOM:
Prénom:
Fonction:
Quels sont les domaines sur lesquels porte votre travail, vos recherches?
De quels types de renseignements avez-vous besoin dans vos activités ?
Pensez-vous qu'Internet puisse être une source d'information utile pour vous ?
Vous servez-vous du réseau dans le cadre de vos activités professionnelles : quelquefois régulièrement jamais
Si oui, quels sont les sites que vous consultez le plus souvent ?
Quels moteurs de recherche utilisez-vous?
Quels sont les services que vous utilisez (messageries, forums de discussions, newsgroups)?
Souhaiteriez vous une formation vous expliquant les bases de la recherche sur Internet ?

QUESTIONNAIRE SITE DE L'A.R.E

Quels types d'informations s	souhaiteriez vous voir apparaître sur le site de l'A.R.E?
Sur quels sujets principaux ?	
Souhaitez vous que certains sur le site ?	de vos rapports, productions écrites etc. soient reproduits
Souhaitez vous apporter votr	re contribution à la rédaction des pages ?
Etes vous d'accord pour qu site ?	e vos noms, prénoms et fonctions apparaissent dans le oui non
Quels liens avec d'autre sites	s vous semblent pertinents? autres agences régionales de l'énergie organismes divers (ADEME, FEDARENE) sites sur la législation environnement en général en France et à l'étranger
Quel est pour vous l'intérêt d	du site ?
Suggestions, remarques	

GRILLE D'ANALYSE DE SITES WEB

Aspects graphiques :

	- Que représentent les icônes ? Ont-elles un sens ?
	- L'usage de graphiques, dessins est t- il approprié ?
	- Ces éléments sont- ils hypertextuels ? A quoi renvoient-ils ?
	- Quelles couleurs sont utilisées ? Ont-elles un sens ?
	- Quelles polices de caractères sont employées ?
éléments graphiques	- Comment sont organisés les éléments textuels par rapport aux ?
Navigation :	
sommaire, à la page	- La navigation est- elle facile, agréable (boutons de retour au précédente)?

- Y a t- il un moteur de recherche interne au site ? Comment fonctionne t- il (critères de recherche, recherche étendue au web)
- Comment fonctionnent les liens (internes, avec d'autre sites)?
- Y a t- il un plan du site?
- Le sommaire est-il accessible à tout moment ?
- Peut-on retourner à la page d'accueil facilement ?
Présentation générale du site :
- Quels sont les éléments innovants, originaux ? (graphisme, structure, présentation) ?
- Quelle ambiance générale se dégage t- il du site ? (sérénité, désordre)
•

Contenu informationnel du site :

- Quel est le but de la communication (vente de produits services)?
- Quels sont les domaines couverts ?
- Les informations sont-elles nombreuses, limitées ?
- Quel est le degré de connaissance nécessaire pou comprendre les informations diffusées ? A quel public le site s'adresse t- il ?
- S'il y a un module documentaire, quel type d'information peut-on y trouver ? Sur quelle base se porte la recherche ? Sur quels critères ? Y a t il une aide ?
- Y a t- il une mise à jour ? Une rubrique news ?
- Peut-on joindre le webmaster par e-mail ? Le personnel de l société ?

	- Peut-on importer des documents ?
FAQ (Frequently A	- Y a t- il un index des termes « techniques » ? Un forum ? Un sked Questions) ?
ils pertinents ?	- Quels sont, s'ils existent les liens avec d'autres sites? Sont-
	- Le site délivre t- il un message (politique, social) ?

NOTE RELATIVE AU QUESTIONNAIRE « RARE »

Le RARE regroupe aujourd'hui 9 agences régionales de l'énergie. Afin d'accroître son efficacité, que ce soit au niveau régional ou national, il apparaît nécessaire pour le réseau de coordonner son action de manière plus formelle. Dans ce but, la création d'un site Intranet, accessible aux seuls membres du permettrait échange rapide réseau, un et constant d'informations, sous quelque forme qu'elle soit (image, textes...). L'accès au réseau se ferait par mot de passe, ce qui permettrait d'échanger des informations confidentielles. Un réseau comme celui ci, restreint à un certain nombre d'utilisateurs permet de plus de limiter les risques de piratage.

Le site comprendrait toutes les informations relatives à la vie du réseau et serait mis à jour régulièrement. Le but de ce réseau est de centraliser les échanges, de créer une dynamique et un lieu de discussion commun.

Le questionnaire a pour but d'évaluer les pratiques documentaires et informatiques de chacun ainsi que les besoins en information, afin d'élaborer un plan du futur site.

QUESTIONS PRELIMINAIRES

7.

1. NOM:
PRENOM:
A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?
20-25 ans
25-30 ans
30-35 ans
35-40 ans
40- 45 ans
45-50 ans
50-55 ans
55 ans et plus
2. Dans quelle région exercez-vous ?
3. Quel poste occupez-vous dans votre entreprise?
4. Travaillez vous en groupe ? A quelles occasions ?
5. Avec quels organismes travaillez vous?
PRATIQUES DOCUMENTAIRES:
6. Quelles sont les ressources du centre de documentation de votre organisme ?
A quelle fréquence y allez vous ?
plusieurs fois par semaine
plusieurs fois par mois
rarement
jamais

	pour me tenir au courant pour chercher une information précise autre
9.	Quels documents y consultez vous ?
10.	. De quels types d'informations avez vous besoin pour votre travail?
11.	. Où les trouvez vous ?
	centre de documentation bibliothèque municipale documentation personnelle Internet Minitel Presse Autre
	INTERNET
	12. Avez vous accès à un ordinateur : chez vous
	sur votre lieu de travail
	13. Votre ordinateur personnel est-il connecté à Internet ?
	oui non
	14. Votre entreprise est-elle connectée ?
	oui non
	15. Combien y a t- il de postes connectés au réseau ?

16. Peut-on vous contacter par e-mail?	'
oui non	
17. Si oui, quelle est :	
votre adresse personnelle :	
18. Votre organisme possède t- il un si	te?
oui non	
20. Dans le cas contraire, la création d'	un site est-elle envisagée ?
oui non	
	ous y voir figurer?
22. A quelle fréquence utilisez vous In	
	maine ois n'en ai pas besoin ne suis pas connecté ne sais pas m'en servir

23. Sur quel	s domaines portent les recherches que vous effectuez sur Internet ?
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
•••••	
•••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
24. Quels so	nt les sites que vous visitez le plus souvent?
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
25. Téléchar	gez vous des documents ?:
	oui
	non
26. Si oui, su	r quels sujets portent- ils?
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
27. Quels so	nt pour vous
	•
	les avantages du réseau ?:
	ies avaitages du reseau : .
•••••	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	ses inconvénients ?:
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
28 AVEZ VO	as suivi une formation à Internet ?
20. A VEZ VUI	as survi une tormanon a internet:
	•
	oui
	non

29. En souhait	teriez vous une?
	oui non
LE R.A.R.E	
30. Connaisse	z vous les autres membres du R.A.R.E?
	oui non
31. Collabore:	z vous avec certains d'entre eux ?
	oui non
	régions appartiennent-ils ?
33. Comment	se déroulent vos échanges :
	rencontres courrier fax téléphone e-mail autre
	es de renseignements échangez vous (données, rapports)?
	ous donner une définition de l'Intranet ?

36. Pensez vous que cela puisse être profitable à votre organisme?
oui non
37. De quelle manière ?
38. Que souhaiteriez vous y voir figurer (quelles informations, quels liens vers d'autres sites)?
39. Seriez vous prêt à contribuer à l'enrichissement du réseau (mise en ligne régulière d'informations) ?
oui
non
40. Suggestions, remarques
······································

RESUME

Ce rapport est une étude concernant la mise en place d'un site Internet pour un organisme s'occupant de problèmes de valorisation des déchets et de maîtrise de l'énergie, l'Agence Régionale de l'Energie Nord Pas de Calais. Elle s'articule autour d'une analyse des besoins et publics et débouche sur l'élaboration d'une arborescence. Elle comprend également l'analyse de trois sites en rapport avec l'environnement ainsi qu'une webographie.

Mots-clés: Déchets, Energie, Environnement, Internet, Intranet, Site, Webographie.